

Expression libre de la majorité

A la sortie de la première Conférence Nationale des Territoires qui s'est réunie le 17 juillet dernier au Sénat, en présence du Président de la République et du Premier ministre, les élus ont exprimé leur inquiétude face à un nouveau tour de vis annoncé sur les finances locales.

Le Président Macron a confirmé que l'effort d'économies demandé aux collectivités ne sera pas de 10 milliards d'euros, comme annoncé pendant la campagne, mais de 13 milliards. Le Chef de l'État a assuré qu'il n'y aurait pas de baisse des dotations... tout au moins dans le budget 2018. Mais il a été clair : il est demandé aux collectivités de réduire drastiquement leurs dépenses, dès l'an prochain.

Dans la foulée de ces annonces, c'est un décret du Ministère de l'Action et des comptes publics qui supprime 216 millions d'euros sur la mission « relations avec les collectivités territoriales ». Principales victimes : la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dotations pour lesquelles notre commune est éligible. Nous avons sollicité la DSIL pour la mise en œuvre de l'ascenseur de l'école primaire Preissac dans le cadre de notre programme d'accessibilité PMR. Nous ne savons pas, à l'heure actuelle, si ce financement est maintenu. Grâce à notre gestion rigoureuse et à notre politique de

désendettement, nous pouvons autofinancer nos investissements. Mais les concours de l'Etat ou du Conseil Départemental sont indispensables pour les projets les plus importants. Réduire ces aides, c'est prendre le risque d'un ralentissement des investissements des collectivités qui représentent 67 % des investissements publics de notre pays. Depuis 2014, ils ont déjà ralenti d'environ 6 % par an ; ce qui n'est pas le cas à Saint-Jean où nous maintenons notre enveloppe d'investissement aux environs d'1,4 millions d'euros, hors projet « Les Granges ».

Quant au sujet très attendu de la taxe d'habitation, Emmanuel Macron a confirmé que la réforme serait lancée dès 2018, et qu'elle se ferait sur trois ans, promettant aux élus que le manque à gagner pour les communes serait compensé à l'euro près, mais en enlevant une partie de leur autonomie financière.

Ces réformes annoncées nous imposent une grande vigilance, non seulement sur les financements des projets municipaux dans l'avenir, mais aussi sur la poursuite des actions municipales engagées et sur la mise œuvre de nouvelles. Pourtant, les services publics d'accompagnement, notamment pour les situations des Saint-Jeannais les plus fragiles, sont indispensables et nous continuerons à y être attachés.

Expression des groupes d'opposition

Pour une vie saine et démocratique

Ouvrir un débat concernant la vie communale et les impôts locaux ne devrait pas être interdit si l'on veut faire vivre la démocratie locale. C'est pourtant face à un mur que nous sommes heurtés lors du dernier conseil municipal au sujet des charges supportées par le contribuable pour le fonctionnement des activités péri scolaires. Un enjeu majeur car les chiffres sont là : les charges des activités périscolaires s'accroissent pour les contribuables. Pour l'ALAE, en 2015 le coût global était de 1 million d'euros pour 602000 heures, le financement ressortait à 100 000 euros pour les familles d'usa-

gers, 390000 pour la caf et 510000 pour le contribuable. En 2016, le coût global s'élève à l'identique pour 512000 heures facturées financées par 95000 euros pour les familles d'usagers, 356000 pour la caf et 606000 euros pour le contribuable. La part supportée par le contribuable augmente de près de 20%. N'y a-t-il pas la matière à débattre ? Mais pour l'adjoite à l'Éducation, c'est circulez il n'y a rien à voir. Pourtant il va falloir songer sérieusement à rééquilibrer ce budget. Malgré une légère baisse du coût global de ces services municipaux entre 2015 et 2016, le reste à charge réglé par le contribuable Saint-Jeannais augmente ! Il est donc sain et opportun de se poser des questions sur l'organisation et les prestations.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Philippe ECAROT, Marianne MIKAHALOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHT

Nous voici enfin dans une période de rentrée, avec une nouvelle assemblée législative qui ne doit pas décevoir, à la suite d'une campagne toute particulière, et où les promesses n'ont pas manqué. Nos concitoyens demeurent dans l'expectative, mais en même temps semblent prêts pour le changement tant annoncé, dans le respect de l'ordre social. Au niveau local, notre commune doit faire face à des choix de plus en plus limités quant aux options budgétaires, sachant que le désengagement de l'Etat sur le plan des dotations nous

contraint à des choix stratégiques.

Nous craignons donc que pour les prochains budgets la pression fiscale sur les ménages ne se renforce, ce que redoute la majorité de nos administrés.

D'autre part nous tenons à rendre un vibrant hommage à Roland SAVY qui nous a quitté il y a quelques jours, et qui était particulièrement impliqué dans la vie associative de notre quartier de Bordeneuve. Nous ne l'oublierons pas.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une excellente rentrée.

L'ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE » (PERMANENCE PROCHE DES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE) :

Pierre SAULNIER : saulnier.pierre31@orange.fr et Franck CHRISTMANN, Conseillers Municipaux 31240 SAINT-JEAN